

# Le Curtivesien

n°1

DÉCEMBRE 2015

MAGAZINE MUNICIPAL  
DU VILLAGE DE CORVEISSIAT



Demain,  
quel territoire  
pour notre commune ?



Nos graines de champions ont tous pu perfectionner leur dribble grâce au projet « initiation au basket » avec la venue des intervenants de la F.F.B.B.



Retrouvez votre magazine de la Ville directement sur le site web

**corveissiat.fr !**

Pour lire ce magazine, munissez-vous d'un Smartphone, téléchargez un lecteur de QR Codes sur le Play Store ou l'AppStore et flashez le suivant

**A PARTIR DU  
08 JANV.  
2016**





**C**hères Concitoyennes et Chers Concitoyens,

Le Curtiveissien N° 1 est entre vos mains et je suis très heureuse de vous le présenter. Ce nouveau bulletin municipal annuel joue autant sur l'information que sur le visuel avec des textes clairs et beaucoup de photos qui, je le souhaite, le rendra attractif à vos yeux. En matière de communication, je suis également très contente de vous annoncer la mise en place du site internet de la commune que je vous invite vivement à découvrir à partir du 8 janvier : « Corveissiat mon village » Il nous permettra de rendre visible les richesses de notre village et de mieux communiquer avec vous, notamment aussi par le relais d'une page Facebook.

Presque deux ans déjà que l'équipe municipale est en place, et malgré un budget serré, celle-ci s'est efforcée d'améliorer votre cadre de vie. Bien sûr, il reste beaucoup de choses à faire. Nous en avons conscience et nous réunissons toutes nos forces pour faire avancer nos projets dans un contexte incertain quant à l'avenir de notre commune.

En parallèle de l'évolution du territoire de notre Communauté de Communes, dont vous trouverez dans ce bulletin des explications, la perspective d'une évolution du territoire de notre commune semble se dessiner dans les prochaines années sinon les prochains mois. En effet, des communes nouvelles se créent, associant deux et parfois plusieurs communes, centrées sur l'une d'entre elles, les autres devenant des communes déléguées. Ce choix

de fusion repose sur la nécessité de se faire davantage entendre au sein de la future intercommunalité, en apportant plus de voix aux débats, mais également sur l'élaboration d'un ou de plusieurs projets de vie pour les habitants de ces communes. Si, pour l'instant, ces fusions ne sont que volontaires, elles pourraient, à l'avenir être imposées par l'Etat par le biais d'un seuil minimum d'habitants par commune, lequel pourrait être de 1 000. Autant dire que Corveissiat, avec ses 620 âmes n'échappera pas à cette règle. Une réflexion sur ce sujet s'élabore au sein du Conseil Municipal, mais, en tout état de cause, une concertation avec vous sera organisée car c'est bien de votre avenir dont nous allons parler.

Je voudrais ajouter une maxime qui s'applique à tous : « La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ». Je vous invite donc à réfléchir aux conséquences de vos actes, pour le bien-être de chaque concitoyen.

Les membres du Conseil Municipal s'associent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et nous serons très heureux de votre présence à la cérémonie des Vœux du Maire qui se déroulera vendredi 8 janvier 2016 à la salle des fêtes, à 18 h 30.

Je vous laisse découvrir votre nouveau bulletin municipal et vous en souhaite une bonne lecture.

**Brigitte Morellet**  
Maire de Corveissiat

Fête  
du village  
CORVEISSIAT





**P.6****LA VIE AU VILLAGE**

Quand la mairie voit en rose ! / Réfection de la Grande rue / En bref... / La bibliothèque / Repas des aînés par le CCAS / Comité de fleurissement / Nos joies... Nos peines... / Gestion du cimetière / Le remplacement du médecin / Le coin des écoliers / Point sur la rentrée / Organisation des TAP / Le centre de secours

**P.14****ECONOMIE**

Budget général / Point sur les projets

**P.19****LA REFORME TERRITORIALE**

La loi NOTRe

**P.20****LA FÊTE DU VILLAGE**

La Saint Georges

**P.21****LE QUARTIER DES ASSOCIATIONS**

L'A.R.C. / Arc-en-Ciel / L'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise Saint Maurice d'Echazeaux / Judo Club du Haut Revermont / L'amicale des pompiers / La Montagne / Club de tennis / Le Sou des Ecoles / Le troupeau de motards / L'association RM rallye Sport / Musikar

**P.32****MEMENTO**

Magazine municipal annuel  
N°1 - décembre 2015

/// Directeur de la publication : Brigitte Morellet  
/// Conception : Print & Design / Bourg-en-Bresse (contact@print-design.fr)  
/// Réalisation : Print & Design  
/// Impression : Groupe CEWE Stiftung & Co. KGaA

/// 380 exemplaires  
/// Dépot légal à parution



## Quand la mairie voit en rose !

Nous vous en avons parlé sur le dernier bulletin du Corveissiat Info que la façade de la mairie avait été sablée par nos agents municipaux.

Ca, y'est ! **Ils l'ont fait... en rose s'il vous plaît !**

Le rose est une couleur dynamique ponctuée d'une pointe de délicatesse on ne peut plus féminine. Elle est symbole de jeunesse de tendresse. Intéressant donc comme choix !

Pour les plus sceptiques d'entre vous, c'est un choix qui s'est voulu être harmonieux avec l'Hôtel des Voyageurs et l'école juste à l'arrière.

De sa couleur rose, ce bâtiment retrouve son éclat grâce au travail de Jean Luc et Lionel et l'inscrit ainsi dans l'identification d'un lieu public majeur sur l'artère principale du bourg.

## Réfection de la Grande rue

Le Conseil départemental a procédé cette année à la remise en état de la route départementale 59B qui traverse notre village. Elle était vraiment dans un mauvais état depuis de nombreuses années. La commission voirie a négocié entre le Département et la Lyonnaise des eaux **une réfection de la route à moindre frais pour la commune.**

Nos véhicules souffrent moins, nous avons une traversée du village plus agréable pour nos usagers et visiteurs.

Nous en appelons maintenant à **votre civisme** pour ne pas rouler trop vite : nous sommes en agglomération et il y a des enfants à proximité !



## En bref...

### **Arrangement de l'espace vers le stade**

La Mairie, avec le concours de la C.C.T.E.R., a procédé au goudronnage devant la Maison des Associations ainsi que la descente devant le local du Tennis. Les allées ont ainsi été nettoyées et un arrêt a été fait pour protéger les terrains de tennis. Nos agents communaux ont construit un socle en béton devant l'entrée du local de tennis et réparé la barrière.

### **Réfection des bâtiments communaux de Conflans**

Après le décès de Mme MICHOU, il a été demandé à ses enfants de nettoyer le lavoir. Ce qui a été réalisé pour le lavoir mais également pour le four. Jean Luc et Lionel ont aussi procédé à la réparation d'une partie de la toiture du four.

### **Déboisement sur Arnans**

La commune en lien avec l'Office National des Forêt a fait procéder à du déboisement sur le hameau d'Arnans en allant sur celui de Cuvergnat. Il s'agit d'actions de gestion de notre forêt domaniale.

### **Mis à bas de l'arbre vers le cabinet médical**

A l'entrée du cabinet médical du Docteur Giroud se trouve un majestueux chêne dont l'examen par l'ONF a révélé qu'il était malade et en train de mourir. Il a été pour des raisons de sécurité.

### **Locaux industriels et commerciaux**

La C.C.T.E.R. dispose de deux locaux vides sur notre zone industrielle. Ces bâtiments sont proposés à la location ou à la vente. Pour tout complément d'information, contactez la Mairie ou le secrétariat de la Communauté de Communes.

### **Mise en place des panneaux indicateurs aux entrées de Saint Maurice d'Echazeaux.**

Prévu dans le budget 2015, les panneaux indicateurs manquants sur la commune ont été achetés. Ceux aux entrées de Saint Maurice d'Echazeaux ont été posés à l'automne. Il reste à poser celui indiquant le lieu dit à Conflans, mais s'agissant d'une route départementale, nous devons obtenir l'accord sur la pose et le lieu de pose de la part de la Direction Départementale des Territoires. Ce qui ne saurait tarder...

### **Conflans : point sur la circulation**

Une étude a été réalisée durant la deuxième semaine du mois d'octobre pour mesurer le trafic routier dans la traversée du hameau par la route départementale.

Une première synthèse de cette étude révèle que la vitesse moyenne est de 60 km/heure soit un peu au-dessus de celle prévue par la réglementation en agglomération et fixée à 50 km/h. D'autres informations vous seront données sur cette étude dans les prochains mois, notamment en ce qui concerne le trafic routier.



## La bibliothèque

La Bibliothèque Municipale de Corveissiat met gratuitement à disposition du public des collections de différents types de documents : romans, BD, documentaires, albums jeunesse, CD de musique. Elle se veut aussi accessible en proposant des livres en gros caractères, des audiobooks (romans lus sur CD), et des petits contes en braille (sur demande). **Sa mission principale est de donner à chacun le libre accès à la culture, la connaissance, l'information, la formation et les loisirs.**

Son fond documentaire s'enrichit et se développe chaque année de nouveautés littéraires grâce au budget alloué par la municipalité. De plus, la bibliothèque municipale fait partie du réseau de la bibliothèque départementale de Bourg-en-Bresse avec qui elle renouvelle une partie des documents en accueillant les tournées du bibliobus et du médiabus. Enfin, une navette mensuelle permet de recevoir gratuitement des livres et CD sur demande. Les bons de commandes sont à disposition du public au sein de la bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque se veut proche des lecteurs en leur proposant **un accueil chaleureux, des conseils personnalisés**, en essayant au mieux de satisfaire leurs demandes. Nous nous attelons aussi à mettre en place des animations, et des projets de développement de la bibliothèque, afin de fidéliser les lecteurs et d'en acquérir de nouveaux, et de permettre à la bibliothèque de devenir **un lieu ouvert et animé d'échange et de rencontres intergénérationnelles**. Nous collaborons aussi toute l'année avec l'école primaire et les enseignants. Les enfants bénéficient de moments d'animations : lectures et ateliers culturels, et viennent consulter et emprunter des livres. Nous intervenons aussi lors des temps périscolaires en leur proposant des activités ludiques et culturelles variées qui font appel à l'imaginaire et au travail de groupe.

La bibliothèque est **ouverte au public le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 11h30**. L'inscription est gratuite sur simple formulaire à remplir, accompagné d'un chèque de caution non encaissé. Pour les mineurs qui souhaitent venir non accompagnés, une autorisation parentale est demandée (fiche pré remplie à l'accueil). Angèle, Nicole, Séverine, Vincent, Gilles, Sylvie, Patricia sont à votre écoute pour répondre à vos questions, vous informer, vous présenter la bibliothèque et ses services.

### **Voici dernièrement ce qui s'est passé dans votre bibliothèque :**

- Vendredi 4 décembre, de 19h00 à 22h00: soirée **tournée des bibs** avec l'espace jeunes de la CCTER et les jeunes de Corveissiat.
- Samedi 5 décembre : mise en rayons **des livres de Noël**.
- Samedi 12 décembre, de 10h00 à 11h30: **opération Premières Pages**. Les parents dont les enfants sont nés en 2014 sont invités à venir retirer leur livre cadeau « T'Choum », offert par le Département de l'Ain. Un pot d'accueil sera servi pour l'occasion.

D'autres dates sont prévues en 2016. La bibliothèque se déplacera à Chalour, Conflans et Cuvergnat afin de se faire connaître. Et des animations verront le jour.

*L'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.*



## Repas des aînés par le CCAS

Le dimanche 18 octobre, à la salle des fêtes, comme le veut la tradition, 40 habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif, le banquet des aînés. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement. Madame le Maire, Bri-

gitte Morellet et tous les membres du Centre communal d'action sociale ont accueilli les convives qui ont répondu positivement à l'invitation. Brigitte a profité de cet instant pour évoquer plusieurs sujets comme l'intercommunalité et rappel du rôle du CCAS

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas réalisé entièrement par le

restaurant La Pat de l'Ours. Une animation assurée par le groupe « Duo bel epok » a permis de maintenir une belle ambiance. Les aînés qui n'ont pas participé à cette journée, non-inscrits au banquet, se verront remettre un cadeau de fin d'année par les membres du CCAS.



## Comité de fleurissement

Cette année La Mairie a impulsé la mise en place de mini comité de fleurissement pour rendre plus agréable notre village. Merci aux habitants d'avoir assuré l'arrosage des fleurs !



## Nos joies...

**Clément POMMIER** né le 17 juin. Toutes nos félicitations à Honorine Curvat et Mickaël Pommier

**Emma VERON** née le 11 avril. Toutes nos félicitations à Ophélie Pic et Julien Véron

**Margot ALLAIN** née le 20 février. Toutes nos félicitations à Lauriane Hérel et David Allain

**Soan CADEDDU** née le 12 janvier. Toutes nos félicitations à Laetitia Neuville et David Cadeddu

**Gabin BERNISSON** né le 10 décembre 2014. Toutes nos félicitations à Elodie Mercier et Ludovic Bernisson



**Athéna GONCALVES LEDUCQ** née le 06 juillet. Toutes nos félicitations à Clotilde Leducq et Nicolas Goncalves

**Lola CAVERON** née le 2 octobre. Toutes nos félicitations à Anicée Moureau et Laurent Caveron

**Camille VIVIET** née le 17 octobre. Toutes nos félicitations à Emilie Monin et Jean François Viviet

**Noélie OLIVIER CHABARD** née le 04 novembre. Toutes nos félicitations à Céline Olivier et Ludovic Chabard

## Nos peines...

Le 12 décembre 2014 : **Monsieur FALQUET Jacques Philibert Eugène** à 83 ans

Le 10 décembre : **Monsieur BLETEL Louis Maurice Charles** à 89 ans

Le 04 mars : **Madame BOUQUEROD Marcelle Louise** à 89 ans

Le 16 mars : **Monsieur GAUTHIER Roger Paul** à 87 ans

Le 20 mai : **Monsieur REYBARD Emile Bernard Louis** à 84 ans

Le 26 juillet : **Madame MORELLI Colette** à 67 ans

Le 14 août : **Madame BONNABAUD Lucette** à 74 ans

Le 15 septembre : **Monsieur LABALME Gilbert René** à 70 ans

## Gestion du cimetière

La commune possède trois cimetières (Arnans, St Maurice d'Echazeaux et le bourg). Nous possédons une multitude d'information mais bien souvent incomplète malgré une gestion informatisée. En effet Arnans et St Maurice d'Echazeaux avaient un statut de commune respectivement jusqu'en 1963 et 1945. Les informations n'ont pas forcément été transmises lors de ces fusions. De plus, les archives papiers ne permettent pas toujours une bonne interprétation des informations.

De ce constat, nous avons profité d'une période de recensement à la Toussaint pour prendre contact avec

les personnes qui pourraient s'occuper de certaines tombes. A ce jour, nous avons récolté des informations sur des noms devenus illisibles, sur des renouvellements de concession, sur des contacts qui entretiennent les tombes. Si vous aussi vous avez des éléments à nous apporter (acte de concession, informations...) venez voir Agnès en mairie.

Il est important d'avoir cette gestion pour conserver des cimetières en état.



## Le remplacement du médecin

Depuis une année, en corrélation avec le Dr GIROUD, nous lui cherchons un remplaçant pour le 1er avril 2016, date de son départ en retraite.

Devant l'impossibilité de trouver un médecin sur le territoire français, nous avons pris contact avec deux cabinets de recrutement de médecins étrangers. Les négociations menées avec ces cabinets se sont révélées infructueuses (médecin souhaitant travailler sur la commune mais ne pas y vivre, impossibilité de s'entendre avec le second cabinet).

Nous sommes actuellement en négociation avec un troisième cabinet de recrutement et nous sommes aussi dans l'attente de la réponse d'un médecin ayant déjà exercé dans une commune voisine.

Nous conjuguons tous nos efforts pour parvenir à conserver ce cabinet médical dans notre commune et nous espérons bien pouvoir y parvenir.



## Le coin des écoliers

L'année dernière a été riche en projets :

Les enfants du CP au CM2 ont participé aux rencontres USEP avec les écoles des alentours et également pu, aux beaux jours, profiter du mur d'escalade mobile pendant une semaine.

Toujours côté sport, nos graines de champions ont tous pu perfectionner leur dribble grâce au projet « initiation au basket » avec la venue des intervenants de la F.F.B.B.

Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 sont partis au mois de mars à Giron en classe transplantée musique dans le cadre du projet « Percu'sons ».

Encadrés par trois musiciennes professionnelles, dont Aline Joannon, musicienne intervenante de la CCTER, les enfants ont pu, tout au long de cette semaine, travailler en plus petits groupes afin de progresser et offrir aux parents, une très belle représentation en fin de séjour.

Les classes de maternelles et de CP-CE1 ont quant à eux travaillé tout au long de l'année sur un projet « ville, campagne, montagne » : à la clé, une sortie à Lyon et une à Moirans en Montagne avec la visite du musée des jouets.

Et comme vous avez pu le voir, un beau parterre ainsi que deux gros pots peints ont égayé les abords de l'école. En effet, les enfants ont participé au concours « Graines de l'Ain » et ont donc réalisé ces massifs grâce aux conseils de Jean Luc et Lionel.

## Point sur la rentrée

Un grand changement pour ce début d'année scolaire 2015/2016 : l'école n'a plus que 3 classes, les effectifs actuels ne permettant plus de conserver la 4ème classe. C'est donc 67 enfants qui prennent le chemin de l'école aujourd'hui, répartis ainsi :

**La maternelle avec la petite, moyenne et grande section : 18 enfants accompagnés par Vanessa MOREL le lundi et Laurence VILEGAS secondées par Françoise DUPONT.**

**La classe du CP- CE1 : 25 enfants dont l'enseignement est dispensé par Marie Noëlle THOZET**

**Les « grands » en CE2 , CM1 et CM2 : 24 enfants évoluent avec Madeline ROUX**

A noter la présence d'Amélie Quesada qui seconde également les maitresses, mais qui nous quitte hélas en février. Les accueils de classe à la bibliothèque continuent le mardi tous les 15 jours avec Angèle Le Bon et ses bénévoles.

Et cette année c'est Didier Joannon, musicien intervenant de la CCTER, qui intervient le mercredi auprès des enfants. Pas de projet d'envergure prévu cette année à l'école mais un petit tour tout de même du côté des petites scènes vertes pour les plus petits et la création de partitions graphiques pour les plus grands.

## Organisation des TAP

Du côté du périscolaire, les TAP de 15h45 à 16h30 proposeront durant l'année des ateliers bibliothèque, de l'initiation à l'anglais, des moments de jeux collectifs ou de société, ..., et demeurent gratuits cette année encore.

D'autres activités sont également proposées à partir de 16h00 et restent à la charge des parents : pratique du Judo avec le Judo Club du Haut Revermont, des arts plastiques, activités avec les Amis de Montdidier.

### ZONE A

Vacances d'hiver	Du 12 février au soir au 29 février au matin
Vacances de printemps	Du 8 avril au soir au 25 avril matin
Vacances d'été	Fin des cours le mardi 5 juillet 2016
Rentrée 2016 (prévisionnelle)	Reprise le jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2016



## Le centre de secours

2015 restera une année marquante pour le centre de secours, avec une forte augmentation du nombre d'interventions.

Cette recrudescence d'activité est constatée partout dans le département et s'explique avec une très forte hausse des sollicitations cet été pour des interventions parfois très importantes.

En effet, notre centre de secours a participé à l'extinction du feu des établissements SERRAND à Dortan, à la lutte contre le feu de broussailles à Béliigneux qui a nécessité l'aide des canadiens, mais aussi plus proche de notre secteur un feu de bâtiments agricoles remplis de foin à Curfin (12 heures d'intervention ce jour là).

Le nombre d'interventions en secours à victime est lui aussi en progression, avec des accidents routiers, des accidents de sport et loisirs et des malaises à domicile. Au 11/11/2015, on comptait déjà 143 interventions (contre 92 en 2014, soit une augmentation de 55 %), soit plus de 3 sorties par semaine.

25 sapeurs pompiers volontaires assurent ces différentes missions tout au long de l'année, sans oublier le temps consacré à la formation, au maintien des

acquis, à l'entretien du matériel, à la participation aux activités départementales (sport, formation, mission spécifiques...)

Un nouveau membre, bien particulier, est venu compléter les rangs : Ha-Ko, le chien de Laurent CAVERON qui intègre désormais l'équipe cynophile départementale avec son maître.

La disponibilité des volontaires en journée, reste un point sensible pour notre caserne et les autres du département. C'est ce qui explique que certaines interventions sur la commune ou sur le secteur ne sont que partiellement assurées par nos sapeurs pompiers, et renforcées par d'autres équipes (de Thoirette, du Suran et de Treffort). A l'inverse, nos sapeurs pompiers interviennent aussi en renfort sur les communes voisines (Thoirette, Simandre et Villereversure).

### Sapeur pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Voici le slogan d'une campagne nationale de recrutement, mais qui s'applique bien à notre commune.

N'hésitez pas à venir rencontrer les membres du centre de secours à la caserne, notamment les samedis matins



lors des casernements, ou de contacter le chef de centre : Lieutenant Christophe CURVAT (06.76.09.33.56).

Devenir sapeur pompier volontaire c'est un engagement citoyen, mais c'est aussi ouvrir la porte d'une grande famille : celle des sapeurs pompiers, qui partagent des valeurs d'altruisme et de solidarité, mais aussi d'amitié.

### Jeunes Sapeurs Pompiers :

La section de la Vallière en lien avec le collège Lucie AUBRAC de Ceyzériat compte désormais 25 jeunes répartis en 4 groupes de formation dont 5 habitent notre commune.

Quelques membres du centre de secours aident à l'encadrement de ces jeunes, notamment lorsque les regroupements qui se font à Corveissiat.

**Bravo à ces jeunes, mais aussi à tous les sapeurs pompiers volontaires, qui consacrent une partie de leur temps aux autres.**



## BUDGET GENERAL

### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	159 820,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	222 700,00 €
Atténuation de produits	3 300,00 €
Autres charges de gestion courantes	57 184,00 €
Charges financières	53 770,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €
Dépenses imprévues	25 000,00 €
Virement à la section d'investissement	91 096,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	130,00 €

**TOTAL :**  
**613 100,00 €**

### Recettes de fonctionnement

Produits des services du domaine et vente	59 740,00 €
Impôts et taxes	375 508,00 €
Atténuation de charges	50,00 €
Autres produits de gestion courante	20 690,00 €
Dotations subventions et participation	67 310,00 €
Produits exceptionnels	2 314,83 €
Résultat reporté ou anticipé	87 487,17 €

**TOTAL :**  
**613 100,00 €**

### Dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles	42 668,00 €
Immobilisations corporelles	6 300,00 €
Immobilisations en cours	0,00 €
Opérations d'équipement	0,00 €
Remboursement d'emprunt	51 400,00 €
Dépenses imprévues	500,86 €
Résultat reporté ou anticipé	72 181,14 €
Virement à la section d'investissement	91 096,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	130,00 €

**TOTAL :**  
**173 050,00 €**

### Recettes d'investissement

Immobilisations en cours	400,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	9 242,86 €
Excédents de fonctionnements capitalisés	72 181,14 €
Virement de la section de fonctionnement	91 096,00 €
Opérations d'ordres entre sections	130,00 €
Produits exceptionnels	2 314,83 €
Résultat reporté ou anticipé	87 487,17 €

**TOTAL :**  
**173 050,00 €**

# BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation	
Charges à caractères général	6 141,60 €
Charges financières	4 000,00 €
Dépenses imprévues	450,00 €
Virement à la section d'investissement	20 000,40 €
Opérations d'ordres de transfert entre section	21 071,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>51 663,00 €</b>

Recettes d'exploitation	
Vente de produits fabriqués, prestations de services	26 924,38 €
Opérations d'ordres entre sections	9 452,00 €
Résultat reporté ou anticipé	15 286,62 €
<b>TOTAL :</b>	<b>51 663,00 €</b>

Dépenses d'investissement	
Immobilisations incorporelles	16 669,40 €
Immobilisations en cours	10 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	4 200,00 €
Dépenses imprévues	750,00 €
Opérations d'ordres entre section	9 452,00 €
Opérations patrimoniales	8 986,60 €
<b>TOTAL :</b>	<b>50 058,00 €</b>

Recettes d'investissement	
Dotations fonds divers et réserves	0,00 €
Virement de la section d'exploitation	20 000,40 €
Opérations d'ordres entre section	21 071,00 €
Opérations patrimoniales	8 986,60 €
Résultat reporté ou anticipé	0,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>50 058,00 €</b>

# BUDGET BAR - RESTAURANT

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractères général	10 000,00 €
Autres charges de gestion courante	0,00 €
Dépenses imprévues	570,00 €
Virement à la section d'investissement	5 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>15 570,00 €</b>

Recettes de fonctionnement	
Produits des services, du domaines et ventes	179,98 €
Autres produits de gestion courante	6 950,00 €
Résultat reporté ou anticipé	8 440,02 €
<b>TOTAL :</b>	<b>15 570,00 €</b>

Dépenses d'investissement	
Immobilisations incorporelles	5 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>5 000,00 €</b>

Recettes d'investissement	
Virement de la section fonctionnement	5 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>5 000,00 €</b>

Depuis notre prise de fonction en avril 2014 et jusqu'à l'élaboration du budget 2015, nous avons réduit au strict minimum les investissements. Cela a permis de diminuer en partie le déficit budgétaire. Nous avons conservé ce cap tout au long de l'année 2015 et espérons résorber le déficit restant. Et ce malgré une baisse de dotation de l'Etat d'environ 10 000,00 €.

Brigitte Morellet



## Point sur les projets

Faisons un tour des projets en cours pour notre commune :

- **Projets d'aménagement du quartier « sur les Cras » et de création du columbarium**

La municipalité souhaite réhabiliter le quartier « Sur les Cras » situé à côté de l'église du bourg. Ce tènement est proche de l'école et la construction de logements individuels en location et éventuellement en accession à la propriété permettra de faire vivre notre cœur de village. Nous avançons sur ce dossier même si ce n'est pas aussi rapide que nous le souhaitons. En effet, suite au décès du dernier propriétaire, un office notarial est chargé d'organi-

ser la succession qui est assez compliquée du fait qu'aucune succession n'avait été réalisée sur les deux générations de cette famille. L'EPF de l'Ain (Etablissement Public Foncier, organisme dépendant du Conseil Départemental) se portera acquéreur, en lieu et place de la commune, de la totalité des biens entrant dans cette succession, dans l'hypothèse où les héritiers renoncent à cette succession. Cette solution évitera aussi que ce tènement soit acheté par des promoteurs privés. Nous conserverons ainsi la main sur cet investissement. Le projet de columbarium est lui aussi tributaire de la même attente, même si ce lieu dédié est déjà réservé dans le Plan Local d'Urbanisme.

• **La restauration de l'église de Saint Maurice d'Echazeaux :**

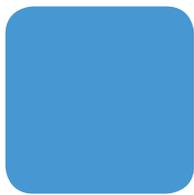
Le 7 mars dernier, la Mairie a initié une réunion publique de sensibilisation de la population au devenir de l'église de Saint Maurice d'Echazeaux, qui comme vous le savez, est en très mauvais état. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette réunion. L'architecte du Patrimoine, M. Sales, ainsi que Mme Le Maire ont présenté l'histoire, l'état et les enjeux de ce patrimoine pour notre commune. Cette réunion a été l'occasion d'appeler à la création d'une association pour animer ce lieu, développer son attrait et le nombre de donateurs.

La restauration de l'église de Saint Maurice d'Echazeaux représente un budget colossal dont la Mairie ne peut supporter le coût : 768 014,75 € TTC ! (cf tableau du cout des travaux par tranche estimé en 2012) Certes, nous pouvons espérer obtenir des subventions dont le Conseil Municipal a validé les demandes le 26 octobre dernier auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

ainsi que du Conseil Départemental, pour la première tranche de travaux qui concernent le chœur de l'église et dont le montant s'élève à 159 146,40 € TTC. Ces subventions, hypothétiques à l'instant de l'écriture de cet article, ne permettront pas de financer en totalité cette première tranche. Il conviendra trouver d'autres financements. La Commune ayant payé, au cours de la précédente mandature, l'étude de faisabilité de cette rénovation, nous restons sur la position prise par l'ancienne équipe municipale, à savoir que la commune ne financera aucun de ces travaux. Nous nous appuyons sur la nouvelle association (l'ASESME) et surtout sur la Fondation du Patrimoine pour récolter les fonds nécessaires. Pour rappel, vos dons à la Fondation du patrimoine ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de votre don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

A bon entendre... !

	Tranche 1 Toitures et fa- çades du chœur	Tranche 2 Toitures et façades de la nef	Tranche 3 Intérieur du Chœur	Tranche 4 Intérieur de la Nef	
<b>Echafaudage</b>	5 000 €	9 750 €	8 500 €	18 000 €	
<b>Maçonnerie -Pierre de taille</b>	27 500 €	46 335 €	49 875 €	72 250 €	
<b>Charpente bois</b>	19 000 €	47 800 €			
<b>Couverture en laves</b>	62 000 €	152 350 €			
<b>Restauration des vitraux</b>			5 470 €	18 750 €	
<b>Electricité ,éclairage</b>	1 500 €	1 000 €	3 500 €	5 000 €	
<b>Total travaux HT</b>	115 000 €	257 235 €	67 345 €	114 000 €	
<b>Honoraires et divers</b>					
<b>Honoraires architectes</b>	10 350 €	23 151,15 €	6061,05 €	10 260 €	
<b>Coordonateur SPS</b>	2 300 €	5 144,70 €	1 346,90 €	2 280 €	
<b>Imprévus at aléas</b>	5 750 €	12 861,75 €	3 367,25 €	5 700 €	
<b>Total Opération HT</b>	133 400 €	298 392,60 €	78 120,20 €	132 240 €	
<b>TVA 19,6%</b>	26 146,40 €	58 484,95 €	15 311,5 €	25 919,04 €	
<b>Total Opération TTC</b>	159 546,40 €	356 877,55 €	93 461,76 €	158 159,04 €	<b>768 014,75 €</b>



## • Services la population :

Nous vous avons sollicité, en mars dernier, par le biais d'un questionnaire, sur les projets de mise en place d'un groupement de mutuelle, de mini-comité de fleurissement, de contrats de livraisons de courses et d'une newsletter. Sur 328 questionnaires distribués, seuls 30 nous ont été retournés en Mairie. Nous constatons à regret cette faible mobilisation. Il en ressort :

- Contrat de groupement de mutuelle : 1 seule personne intéressée. Nous ne donnerons donc pas suite à ce projet.

- Mini-Comité de Fleurissement : Neuf personnes se sont investies cet été pour s'occuper des fleurs soit dans leurs quartiers ou dans leur hameau. C'est un bon début et nous souhaitons que d'autres les rejoignent en 2016. Une nouvelle information vous sera faite au printemps.

- Contrat de livraison de courses : Une dizaine de foyers intéressés. Après démarche auprès des grands distributeurs de Bourg en Bresse et Oyonnax, aucun d'entre eux n'a souhaité s'investir dans cette démarche. Seul « Carrefour Contact » de Thoirette est prêt à s'engager. Cependant, cette dernière proposition n'a pas séduit la dizaine d'intéressés auxquels nous l'avions soumise.

- Aujourd'hui la grande majorité d'entre nous, a la capacité de se mouvoir pour aller chercher son pain, poster une lettre, aller chez le médecin... MAIS DEMAIN ? Nous serons âgé, nous serons immobilisés suite à un accident, nous n'aurons pas de véhicule... Alors soyons SOLIDAIRE afin que chacun d'entre nous, voisin, ami, personne isolée ; ait accès à ces services de la vie quotidienne. C'est ça aussi le vivre ensemble !



- La newsletter sera un moyen de vous informer mois par mois des avancées des projets et des réalisations de la Commune et des actions de la vie associative. Pratiquement la totalité des personnes ayant répondu à notre questionnaire nous ont communiqué leur adresse mail. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas indiquer au secrétariat de mairie vos @ coordonnées.

## • Mise en conformité de l'espace public pour l'accessibilité de toute la population

Les établissements recevant du public, les transports publics, les bâtiments d'habitation et la voirie non conformes aux règles d'accessibilité au 1er janvier 2015 pour les personnes handicapées sont tenus de produire un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) lequel détaille les travaux, leur coût et surtout les dates auxquelles ils seront réalisés.

Comment se traduit cette obligation pour notre commune ? Identification et matérialisation au sol et par des panneaux des places de stationnement réservées aux personnes handicapées, mise aux normes des accès à l'école, la Mairie, la bibliothèque, les églises, le bar-restaurant, la salle des fêtes... Tous ces éléments représentent une enveloppe globale d'environ 50 000,00 €.

Nous sommes contraints de planifier ces actions sur les trois prochaines années. Pour 2016, nous devons budgéter 20 000,00 € pour réaliser la mise en accessibilité du bar-restaurant (sanitaires, tablette bar et signalétique parking), de l'école (plan de stationnement, cheminement, sanitaires, grilles d'évacuation d'eau) et de la Mairie (plan incliné extérieur, sanitaire, dispositif de signalement pour réception dans salle du Conseil). Pour ce faire, nos agents sont mobilisés et une commission municipale ERP a été constituée autour de Pierre Curvat.

Oui l'accessibilité c'est l'affaire de tous, oui il nous faut faire le nécessaire pour le mieux vivre de chacun... Mais cette obligation ne générant aucune subvention, ce sont nos investissements et donc notre budget qui s'en ressentira.

## • Réserve incendie de Saint Maurice d'Echazeaux

Nous l'avons évoqué dans le dernier bulletin municipal, Saint Maurice d'Echazeaux doit être doté d'une réserve incendie. Nous avons réussi à obtenir une modification du projet initial réduisant le coût de cette opération. Une borne incendie sera être installée dans le hameau en se piquant sur la canalisation d'eau qui sera réalisé par la Lyonnaise des Eaux. Ces travaux prévus en 2015 devaient être réalisés au 1er trimestre 2016.

## • En bref

Nous aurons deux luminaires à remplacer l'année prochaine. Il s'agit de lampes à vapeur de mercure qui sont interdites depuis le 13 avril dernier car très « énergivores ». Coût de l'opération : 18 400,00 €.

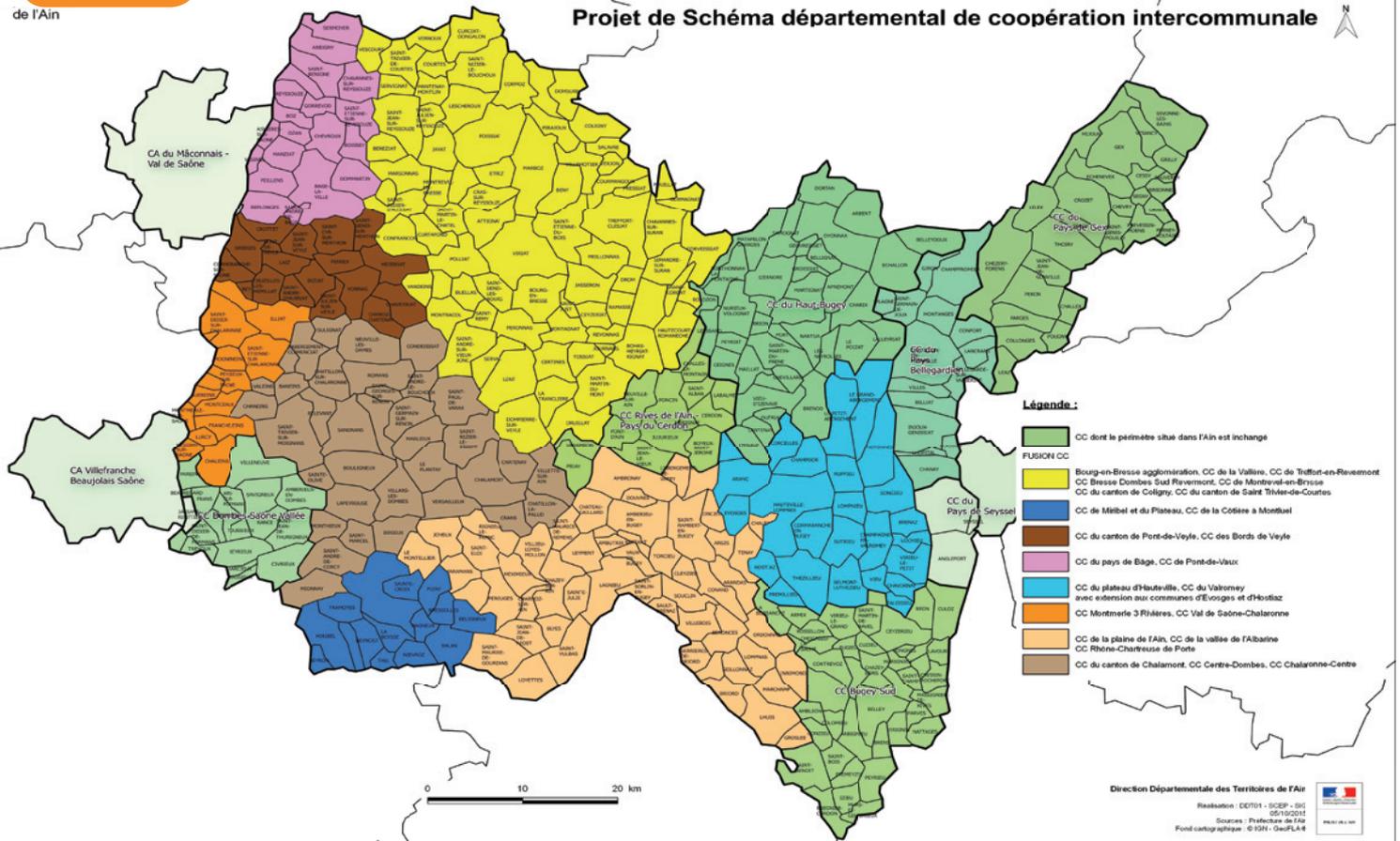
Après la Mairie, le local du poids public a également été repeint par Jean Luc et Lionel.

# LE DOSSIER DE LA REFORME TERRITORIALE

REGIONS

de l'Ain

Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale



## La réforme territoriale

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, impose aux communautés de communes de moins de 15 000 habitants de fusionner avec une ou plusieurs autres intercommunalités afin d'obtenir, au minimum, ce nombre d'habitants. Ce n'est évidemment pas le seul but recherché. Il s'agit bien davantage de renforcer les intercommunalités afin d'avoir plus de poids auprès de notre nouvelle région, des compétences qui permettront aux communes d'être soulagées de travaux importants et coûteux et d'établir un périmètre sur un bassin de vie cohérent. Il s'agit également de réduire considérablement le nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes.

La loi fixe les modalités et le calendrier d'élaboration et d'approbation d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) pour une mise en œuvre au plus tard le 1er janvier 2017. Le Préfet a présenté le 12 octobre dernier un projet de SDCI. Les Conseils Municipaux de chaque commune et le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont ont émis un avis positif ou négatif, argumenté, sur ce projet. Le 31 mars 2016, ce projet, modifié en fonction des avis donnés, sera adopté et un arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la future intercommunalité sera pris avant le 30 avril 2016 et notifié aux communes au plus tard le 16 juin 2016. Le Conseil Communautaire ainsi que les communes devront ensuite délibérer sur ce projet. Un arrêté préfectoral portant création de la nouvelle intercommunalité sera pris avant le 1er janvier 2017.

Autant dire que nous n'avons pas beaucoup de temps pour réfléchir à cette nouvelle intercommunalité, l'Etat voulant que cette réforme soit effective avant les élections présidentielles de 2017.

Le schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet, pour ce qui concerne notre communauté de communes, vise à constituer une nouvelle communauté d'agglomération autour de Bourg-en-Bresse par fusion de Bourg-en-Bresse

Agglomération (BBA) avec les communautés de communes de Saint Trivier de Courtes, Coligny, Montrevel-en-Bresse, Bresse-Dombes-Sud Revermont, La Vallières et Treffort-en-Revermont. Cela représentera une population municipale de 127 496 habitants, 77 communes et une superficie de 123 683 ha.

Une Commission Départementale de Coopération Intercommunale a été mise en place pour élaborer, approuver et mettre en œuvre le schéma départemental de coopération intercommunale. Cette commission devra prendre en compte les avis des Conseils Municipaux et pourra être amenée à modifier ce schéma en fonction de ces avis. En corrélation à cette commission, s'est également mis en place un groupe de travail composé d'élus issus de toutes les communautés de communes pressenties pour la future communauté d'agglomération. Ce groupe travaille sur sa gouvernance, ses compétences et sa fiscalité.

Le 5 novembre 2015, la Présidente de la CCTER a réuni les conseillers municipaux des communes du territoire afin de leur donner des explications quant à cette future intercommunalité. Le travail sur la gouvernance avait, à cette date, déjà bien avancé : elle sera composée d'un président, de 15 vice-présidents, d'un bureau, d'une conférence des maires et d'une conférence des élus municipaux. Cependant, nombre de questions subsistent encore et beaucoup d'élus s'interrogent sur l'opportunité d'un si grand territoire pour cette future communauté d'agglomération, provoquant l'éloignement des citoyens de leurs élus, du centre décisionnel et aggravant la dégradation des services de proximité. Par ailleurs, la représentation au sein du futur conseil communautaire n'apparaît pas très équitable. De plus, l'assurance de ne pas voir augmenter les taxes intercommunales semble très peu fiable. Enfin, la précipitation de la mise en place de cette nouvelle intercommunalité donne un goût amer à notre démocratie, aucun habitant des territoires concernés n'étant consulté sur ce projet.

Rien, à ce jour, n'est joué. Mais, en tout état de cause, le Préfet aura le dernier mot sur le périmètre de cette communauté d'agglomération et nous n'aurons d'autre choix que de subir sa décision.

# La Saint Georges, la fête de notre village !

Citation : «*Rêver seul ne reste qu'un rêve. Rêver ensemble devient la réalité*» – John Lennon

La Saint Georges correspond à la fête de notre village. Elle se tient chaque année à la fin du mois d'avril. C'est une fête gérée habituellement par notre tissu associatif. Cette année elle a eu lieu le samedi 25 avril. Avant de dérouler cette journée, revenons quelques temps en arrière sur son organisation !

## L'organisation :

La Municipalité tient à cœur que cette fête soit une vraie fête de village et pour cela que j'ai souhaité m'appuyer sur ceux qui constituent la vie de Corveissiat : les associations. L'idée était que chaque association volontaire participerait à contribuer au succès d'un projet commun et non pas une juxtaposition d'évènements individuels. Plusieurs associations se sont manifestées pour participer collégalement à cette fête. Nous avons ainsi retrouvé : Le troupeau des moutons, le Judo Club, L'amicale des pompiers, les conscrits, le four de Cuvergnat, les amis du lavoir de Lavillat, les donateurs de sang, Arc en ciel, la société de chasse, le sou des écoles et le Club de tennis.

Le projet a été piloté par Jonathan et la Mairie qui a mis en place une régie municipale temporaire afin de gérer l'aspect financier sans imputer les associations.

Ceci nous a permis de prévoir le programme suivant :

**Samedi matin :** vente de galettes au profit du don du sang  
**Samedi après-midi :**

- marché artisanal autour de la salle des fêtes,
- tournoi de tennis ballon au city stade,
- défilé du carnaval des enfants...

le tout avec la mise en place de deux buvettes vers la mairie et à la salle des fêtes.

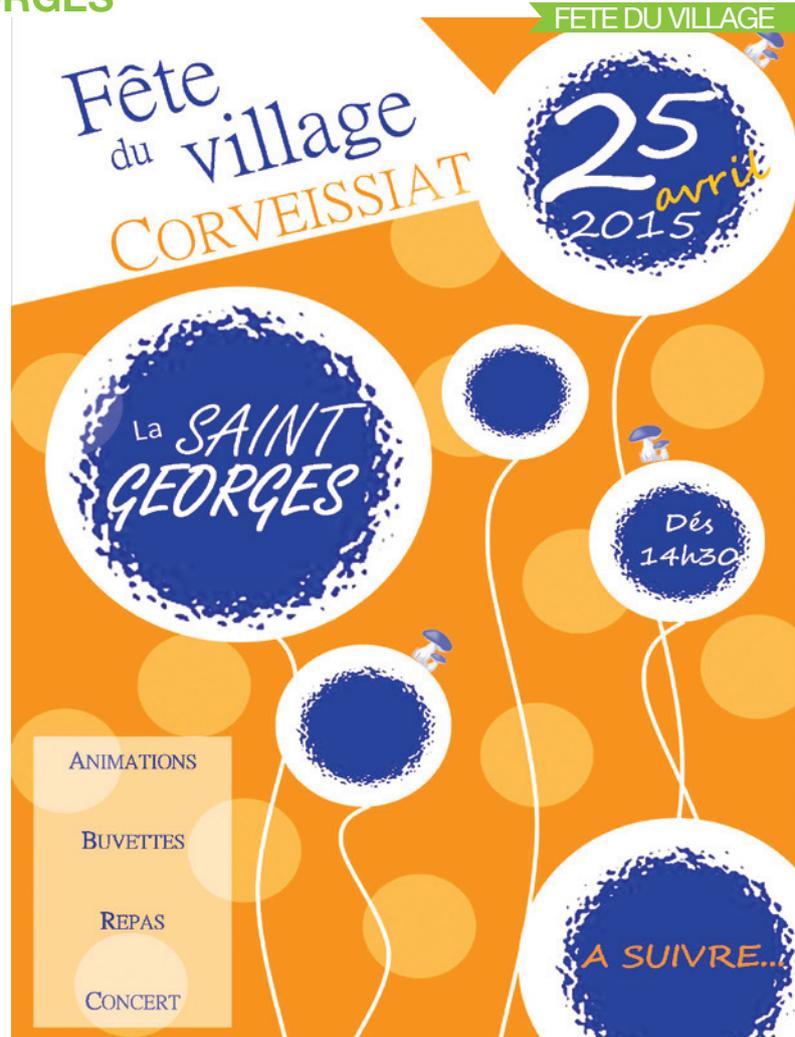
**Samedi soir** un repas franc comtois avec un DJ à la salle des fêtes

## Son déroulé :

Ce fut une journée partiellement ensoleillée pour les uns ou partiellement pluvieuse pour les autres !

Nous avons pu maintenir dans l'après-midi le marché artisanal ainsi que le défilé des enfants dans les rues du bourg. La bonne humeur était de mise, les visiteurs ont pu profiter des produits présentés et échanger autour d'un verre. L'arrivée des enfants a donné

du « peps » à cette journée par leur joie, la couleur de leur déguisement et leur entrain naturel !



## Le bilan :

Avant tout, je tiens à **remercier les associations** qui m'ont suivi dans ce projet, qui se sont montrées volontaires, et indulgentes vis-à-vis de moi et je tiens aussi à **remercier Agnès** sur qui j'ai vraiment pu compter pour la mise en place de la régie municipale !

Du côté des finances, nous avons réalisé un bénéfice d'un peu plus de 1 000 euros sur l'ensemble de la journée. Cette somme permettra de participer au financement d'un panneau d'information des évènements sur la commune en accord avec les associations participantes.

## La Saint Georges c'est surtout une fête qui :

**Dynamise notre village,**  
**Fédère les habitants qui s'y retrouvent**  
**Construit pour le bien commun**

## L'année prochaine ?

La municipalité souhaite renouveler l'expérience. Vous êtes les bienvenus pour l'enrichir, la développer, la faire vivre ! Associations, particuliers, Rendez-vous pour une réunion de travail sur le projet 2016 le 11 janvier 20h30 à la Mairie.



## L'A.R.C.

La saison a débuté par deux sorties raquettes dont une accompagnée, en nocturne, sur le plateau du Retord. Des randos en 1/2 journée ont précédé la vente des saucissons et andouillettes, mi-mars.

Au rythme d'une marche par quinzaine, nous avons participé à divers rassemblements dans l'Ain et le Jura, sans oublier le séjour d'une semaine randos sportives aux Canaries sur les Iles de Ténérife et de la Gomera.

Juin : Rando-challenge à Saint Sorlin en Bugey.

Juillet : week end au Mont Salève.

Août : du 15 au 22 août séjour en Aveyron au Roc Nantais.

**Les 32 participants ont eu plaisir à découvrir sous le soleil cette région entre Millau, le plateau**

**du Larzac, les gorges du Tarn, le cirque de Navacelle.**

Outre les randos traditionnelles, des sorties originales :

- Découverte de la région d'Oingt avec son célèbre festival d'orgues de barbarie.

150 orgues de barbarie font vibrer les ruelles de ce village classé que le public prend plaisir à découvrir en poussant la chansonnette.

- Journée du Patrimoine : visite du château privé de Bouligneux.

- Journée détente en vélo rail à Pugieu.

La saison s'est terminée par la marche de nuit à Simandre suivie du repas « bœuf bourguignon » à la salle des fêtes de Corveissiat.



Lors de l'assemblée générale du 3 décembre, le calendrier 2016 a été présenté et adopté.

Si vous souhaitez nous rejoindre, prendre contact pour obtenir le calendrier et participer sans engagement à quelques sorties.

Sylviane CORNU

04.74.50.70.90

sylvianecornu@aol.com



Nous remercions chaleureusement tous nos bénévoles et notre public de plus en plus nombreux.

#### Activité de l'année 2015

- 4/03 Représentation à la résidence « Les Jardins d'Arcadie »
- 10/04 Représentation de la Comédie Musicale
- 12/04 « le XXème siècle revisité »
- 26/04 Souvenir des Déportés
- 8/05 Cérémonie du 8 Mai
- 27/05 Représentation à Notre Maison
- 20/06 Fête de la Musique
- 27/06 Anniversaire des 120 ans de la C.G.T au barrage D'Allement (Chambod)
- 14/07 Fête nationale
- 16/10 Spectacle donné au profit de l'église de St Maurice d'Echazeaux
- 6/11 Animation repas des infirmiers retraités du C.P.A
- 11/11 Armistice
- 28/11 Représentation à l'A.D.A.P.E.I de Meillonas
- 4/12 Anniversaire des 120 ans de la C.G.T. à Oyonnax
- 12/12 Sainte Barbe

Date à prévoir : Animation à la maison de retraite de Ville-reversure.

## Arc-en-Ciel

Le 10 et le 12 avril, l'ensemble Arc-en-Ciel donnait sa comédie musicale annuelle.

Cette année, il revisitait le XXème siècle, partant d'une chanson de 1902 « Vient Poupoule » pour finir avec « l'envie d'aimer » de la comédie musicale les Dix Commandements.

Le public a apprécié la diversité des costumes et la recherche des détails des différents tableaux, ainsi que la participation des danseurs de villegym.

Nous avons été sollicités par de nombreuses associations à redonner ce spectacle.

Le dynamisme et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Convivialité et Amitié émanent de ce partage entre spectateurs et chanteurs.



## L'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise Saint Maurice d'Echazeaux

Fondée le 6 février dernier, l'ASESME a pris le relais du travail initié en 2012 sous l'égide de la mairie. Déjà forte de 52 adhérents, son action a permis de redynamiser le projet de restauration de l'église Saint Maurice, **classée Monument Historique depuis 1941**. En peu de temps, beaucoup de travail a été engagé :

La construction d'un partenariat actif avec la Fondation du Patrimoine par la signature de la convention de souscription qui liait déjà la Fondation et la mairie, et un soutien effectif du projet par la Fondation auprès de ses interlocuteurs au niveau national. La recherche de financements auprès des pouvoirs publics a porté ses fruits. Le Conseil Municipal s'étant prononcé favorablement en date du 26 octobre 2015, la Commune va désormais faire les démarches de demande de subventions à l'état, au département et sollicite la réserve parlementaire.

La construction d'un réseau pour concourir à la promotion du projet. Paul CATTIN, historien, ancien directeur des archives départementales de l'Ain, nous a fait l'honneur d'accepter d'associer son nom à ce projet en parrainant l'ASESME. Par ailleurs, l'association a également déposé sa demande d'adhésion à la fédération départementale Patrimoine des Pays de l'Ain. Notre candidature sera examinée en mars 2016, lors de son assemblée générale.

Les manifestations et actions que l'ASESME a proposées ont permis d'animer le site et sensibiliser un public local et extra-départemental. La recherche d'argent est bien sûr un axe prioritaire, le but étant de ne pas impacter le budget de la commune. Mais au-delà, le projet de restauration de l'église est une véritable aventure humaine ! Un grand merci au public qui était toujours là aux rendez-vous et à tous les acteurs invités à l'occasion de ces manifestations ou qui se sont spontanément manifestés pour apporter leurs compétences artistiques.

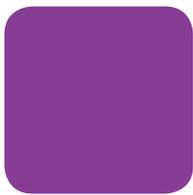
En cette fin d'année, le bilan de ces premiers mois de vie est très positif. Le cumul des dons liés à la souscription publique a doublé depuis la création de l'association. Les bénévoles sont heureux de pouvoir caresser l'idée du démarrage de la première tranche de travaux dans un avenir proche, peut-être même dès 2016 ! En effet, il ne manque que quelques milliers d'euros pour en boucler le financement : pour vous en donner la mesure, et à titre d'exemple bien sûr, si chaque habitant de la commune apportait un soutien de 10€, c'est à dire 3,40€ nets après déduction fiscale, les travaux pourraient débiter !

Les bénévoles de l'ASESME vous donnent rendez-vous en février 2016 (voir calendrier des manifestations) pour son concours de belote, et vous réservera bien d'autres surprises par la suite !

Le Conseil d'Administration, motivé plus que jamais, vous souhaite une bonne année 2016 !

Paul MONNET (Président) / Jean-Pierre FOURNAND (Vice-Président) / Romain PIQUET (Vice-Président) / Agnès RONDY (Secrétaire)  
Yannick DOLE (Secrétaire adjoint) / Anthony VERNE (Trésorier) / Vanessa LE FELLIC (Trésorière adjointe) / Marie-Claude BASSINAT  
Delphine CURVAT / Janine DOLE / Carole GAUTHIER / Bernadette JAGGI / Louis JAGGI / Bernadette PIQUET  
Jean-François VIVIET

**N'hésitez pas à nous rejoindre !**



# Judo Club du Haut Revermont

Une seconde saison à débutée pour le Judo Club du Haut Revermont. Les licenciés ont pu apprécier les séances hebdomadaires sur une surface de tatamis neufs, généreuse dotation du Comité de l'Ain par la Fédération Française de Judo suite à la création du club. Tout naturellement, les anciens adhérents ont accueillis les nouveaux dans le respect du Code Moral du Judo (Politesse, Respect, Honneur, Contrôle de soi, Modestie, Amitié, Sincérité, Courage) qui est appliqué et scrupuleusement respecté par les dirigeants du club.

Thierry Bruchard, enseignant diplômé de la Fédération Française de Judo Jujitsu, fait profiter de ses cours ainsi que de sa légendaire patience à l'ensemble de ses élèves, petits et moins petits, dans une ambiance joviale et décontractée mais néanmoins efficace puisque le club est fier d'avoir remporté la 6ème place sur 14 clubs représentés lors de la compétition de St Claude le 4 octobre dernier. **Pas moins de 4 médailles d'or ont pu être comptabilisées, 2 d'argent et 4 de bronze pour les 10 judokas qui en ont décousus ce jour-là.** Le professeur est fier de ses élèves et n'a pas manqué de les féliciter pour ces prouesses sportives et les motive à poursuivre leur assiduité pour les rencontres à venir ainsi que pour leur passage de ceinture dont la cérémonie est prévue pour début juin.

Afin de répondre aux attentes du plus grand nombre, deux jours sont proposés au lieu d'un. Hors vacances scolaires, les séances sont réparties comme suit :

### **Tous les jeudis :**

- De 16h à 17h Baby judo (Enfants nés en 2010-2011)
- De 17h à 18h Super-poussins (Enfants nés en 2008-2009)
- De 18h à 19h Poussins (Enfants nés en 2006 - 2007) et Benjamins (Enfants nés en 2004 - 2005)
- De 19h à 20h Judo-Jujitsu ado/adultes (A partir de la 6ème)

### **Tous les vendredis :**

- De 17h30 à 18h30 Mixe de super-poussins, poussins, benjamins
- De 18h45 à 20h Judo-Jujitsu ado/adultes

Le club n'ayant pas répercuté l'augmentation de la licence par la Fédération sur la cotisation annuelle, **elle reste de 110,00 euros, licence et assurance incluses.**

Pour ceux qui ne souhaitent pas se licencier mais pratiquer tout de même une activité sportive, des carnets de 10



séances de renforcement musculaires sont en vente. Préparées par l'adhérent et secrétaire de l'association, Laurent Caveron, course d'endurance, musculation, stretching,... sont les activités dispensées selon les niveaux, les aptitudes et les souhaits de chaque participant. A raison de 2 euros/séance dont une gratuite, le carnet est proposé à 18 euros. Les séances sont valables pour la saison en cours.

Les inscriptions sont possibles en cours d'année avec un tarif au prorata des cours. Deux séances « découverte » sont offertes pour celles et ceux qui n'ont jamais été membre du club, novices ou expérimentés, qui souhaitent une première approche sans obligation de souscription.

### **Comme chaque année :**

- En novembre, le club propose une vente de Mont d'Or de la fromagerie des Mont de Joux à Bannans. Les bons de commande sont disponibles sur simple demande à cette époque.
- Pour valider les progrès et performances de chaque adhérent, une cérémonie de remise des ceintures est prévue début juin. La matinée débute par une rencontre amicale avec d'autres clubs invités pour l'occasion. Un barbecue régale ensuite tous les convives intéressés, membres ou non, puis la remise des ceintures clôture cette journée ainsi que la saison. Le programme est précisé et annoncé avant aux habitants de la commune pour réservation.

Pour tout contact, informations ou renseignements : judo-clubhr@orange.fr ou au 06.83.62.18.46



## L'amicale des pompiers

L'activité opérationnelle importante n'a pas empêché les sapeurs pompiers de se retrouver dans le cadre des activités associatives proposées par l'amicale.

Ainsi cette année a été marquée;

### **Pour les plus sportifs :**

- la participation aux cross départementaux sapeurs pompiers ou autres manifestations telles que l'Izernight organisée par les sapeurs pompiers d'Izernore.
- la participation au parcours sportif du secteur, organisé cette année par nos collègues de Chavannes sur Suran
- la participation au championnat départemental de VTT
- La participation au championnat SP national de foot.

### **Pour tous :**

- une sortie au stade Mathon à Oyonnax pour encourager l'équipe de rugby qui recevait Brive, avant de partager un repas convivial à la caserne.
- la participation, avec la municipalité et les autres associations, à l'organisation des courses cyclistes le jeudi de l'ascension.

- une journée festive, en début d'été.
- l'organisation des festivités du 14 juillet, avec le repas à la salle des fêtes.
- la tournée des calendriers
- la Sainte Barbe

**Merci à tous les habitants qui répondent présents pour le 14 juillet et qui nous ouvrent leurs portes lors de la distribution des calendriers.**

L'amicale adhère également à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, ainsi les moniteurs du centre de secours peuvent proposer aux habitants de la commune des formations de secourisme.

Le PSC1 est une formation accessible dès l'âge de 11 ans, d'une durée de 8 heures, elle permet d'apprendre les gestes de premiers secours et l'utilisation du défibrillateur cardiaque. Le coût de cette formation est de 60 euros par personne.

Si cela vous intéresse, nous vous invitons à nous contacter à la caserne en nous indiquant votre préférence sur vos disponibilités :

- **le samedi matin**
- **le samedi après midi**
- **le dimanche matin**
- **un jour de semaine pendant les vacances scolaires**



## La Montagnarde

La montagnarde (créée en 1957) forte de ses 58 ans d'expérience reste très présente dans le paysage communal par son entière implication dans l'entretien des 3 églises de la commune, l'animation et le fleurissement pour célébrations, messes, baptêmes, mariage, funérailles, la sollicitude et le soutien aux familles lors de ces différents événements.

**Comment fonctionne le groupement paroissial ?** A l'image des communes les paroisses ne peuvent pas vivre toutes seules autour de leurs clochers. Corveissiat fait partie de la paroisse de Villereversure au sein du groupement paroissial de « Ceyzériat-Treffort » qui regroupe 23 clochers. Pour soutenir le père Emmanuel Kabemba et transmettre les préoccupations de chacun une équipe d'animation locale (EAL) se retrouve 5 fois par an.

Et, pour une plus grande transparence des finances, le conseil économique de paroisse (CEP) se réunit 3 à 4 fois par an.

Le conseil pastoral de paroisse (CPP) se rencontre aussi plusieurs fois par an pour débattre de sujets d'actualité, proposer des points d'action concrets, avoir des moments de ressourcement spirituel, des formations pour répondre aux questionnements de tous.

Plusieurs membres de La Montagnarde participent à ces différentes équipes.

Chaque année le groupement paroissial édite un guide pratique distribué avec « Montagnes et Vallées » qui vous donne tous renseignements utiles pour les contacts à solliciter pour messes baptêmes, mariage, funérailles, catéchèse, confessions.

Le père Félix Touarikissa vient d'être nommé vicaire auprès du père Emmanuel, il résidera à Ceyzériat. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre grand groupement.

**Hommages :** Nous rendons hommage à Monsieur Roger Gauthier qui pendant 30 ans fut président de La Montagnarde, il nous a quitté cette année 2015 ainsi que Milo Reybard fidèle adhérent de l'association. Nous pensons fortement à eux et à leurs familles.

**Remerciements :** La Montagnarde est très reconnaissante et remercie pour leur soutien, tous les bénévoles et participants lors de ses journées gallettes, repas et couscous à emporter qui remportèrent un vrai succès.

La Montagnarde remercie également la Mairie pour son intervention dans la désinsectisation de la statue de Saint-Maurice, statue classée au mobilier protégé, au titre des monuments historiques. Après traitement celle-ci a retrouvé sa place dans l'église de Corveissiat.

**Baptêmes à Saint-Maurice :** Comme l'année passée, par une belle journée d'Automne le jour de la Saint-Maurice, il a été célébré un baptême, en cette église. Nous avons partagé le bonheur et la joie de toute une famille dans une ambiance chaleureuse et ensoleillée.

**Un peu d'humour,** pour vous aider à franchir le seuil de 2016, sur le thème de notre repas du 4 Octobre, « les pommes » : des milliers de gens ont vu tomber une pomme et seul Newton s'est demandé pourquoi ? La nature est bien faite, elle fait pousser les pommes en Normandie là justement où les habitants boivent du cidre. Il y a plus de pommiers dans une pomme que de pommes dans un pommier ?!!

**La bonne idée :** si nous avons chacun une pomme et que nous échangeons nos pommes nous aurons de nouveau chacun une pomme, mais si nous avons chacun une idée et que nous échangeons nos idées nous aurons chacun DEUX idées.

**et pour rester en bonne santé :** une pomme par jour éloigne le médecin.....à condition de viser juste.

Toute l'équipe de La Montagnarde vous souhaite une bonne et douce année.

Pour l'équipe, Agnès Rondy



## Club de tennis de Corveissiat

### Composition du bureau du CTC :

Président : Stéphane Duret (0680272513)  
 Vice-président : Giordano Barberi (0964290986)  
 Trésorière : Delphine Curvat  
 Secrétaire : Sylvie Robez

### Bilan de la saison 2015 et projets pour 2016

Le club de tennis de Corveissiat (CTC) a rassemblé environ 50 licenciés lors de cette saison qui s'achève. C'est un nombre légèrement en baisse du fait de la diminution notamment du nombre d'ados aux cours d'initiation proposés par Giordano Barberi notre vice-président. Ces cours ont permis à une quinzaine d'enfants entre 6 et 12 ans de découvrir ou perfectionner la pratique du tennis les mercredis après-midi entre avril et juin. Le changement de créneau horaire (l'an dernier les cours avaient lieu le samedi matin) explique sans doute la désaffection des ados moins disponibles à ce moment-là.

- Pour la saison prochaine, le club réfléchit à la possibilité d'offrir un créneau le samedi après-midi pour les ados et les adultes qui souhaitent découvrir la pratique du tennis.
- D'autre part, la salle de sports de Villereversure étant

opérationnelle, le CTC a réservé un créneau horaire le dimanche après-midi de 15h à 18h. Nous rappelons que les chaussures de tennis propres et non marquées à utilisation unique sont indispensables pour pratiquer en salle. Pour tout renseignement, contactez Giordano Barberi (giordano.barberi@orange.fr)

- A notre grand regret, nous avons dû annuler notre traditionnel tournoi salade du 5 juillet au regard des températures caniculaires qui régnaient alors. Mais nous comptons bien avoir plus de chance cette année et **notre tournoi aura lieu comme d'habitude le premier samedi de juillet soit le 2 juillet 2016 !**

- Les licences pourront être retirées lors des séances de permanence qui seront organisées au local du club les samedis matins de 11h à 12h au mois de mars. Le prix des licences est resté inchangé depuis plusieurs années : 22 euros pour un adulte, 16 euros pour les ados (plus de 12 ans), 11 euros pour les enfants et nous proposons même une licence famille à 60 euros. Ces tarifs très modiques sont là pour encourager la pratique tennistique sur des courts récemment rénovés que nous avons la chance de posséder dans notre petite commune.

Espérant vous voir nombreux sur les courts l'an prochain, l'ensemble du bureau vous souhaite à tous une bonne année tennistique 2016. **Nous invitons tous les adhérents ou personnes intéressées à notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 5 mars à 11h à la salle du club de l'amitié à la Cure de Corveissiat.**



## Le Sou des Ecoles

La composition du bureau pour l'année 2015-2016 est la suivante :

Myriam COTAYNA, Présidente, Fabrice PICHODOU, Vice-Président, Sandra BOUVIER, Trésorière, Gilles Le Bon, Vice-Trésorier, Sandrine MANTILLERI, Secrétaire, Marjorie CLISOL, Vice-Secrétaire, Madeline ROUX, Directrice d'Ecole, Emilie VIVIET, Isabelle PERNET, Jessica DUBOIS, Brigitte HOMMASSEL, Patricia CURVAT, Honorine CURVAT.

Pour la vente des Chocolats de Noël, il y a eu une importante mobilisation des enfants et une vraie motivation. L'accueil des habitants du village a été très bon et nous les en remercions vivement.

**Le Marché de Noël s'est déroulé le 5 Décembre.** Les enfants avaient préparé un grand nombre de décorations de Noël et nous avons tenu une buvette et proposé des crêpes et des boissons chaudes.

Pour la venue du Père-Noël, des livres et des sachets de papillotes ont été offerts à tous les enfants de l'école. Ces derniers ont fait un très beau spectacle et nous avons terminé la journée par un goûter.

Nous avons commencé l'année avec notre loto qui a eu beaucoup moins de succès que les années précédentes. Beaucoup moins de personnes présentes. Le gros lot adulte était un voyage d'une valeur de 500 euros gagné par Madame BOUVIER et le gros lot enfant, une chaîne HI-FI, remportée par Madame Falaise.

Nous nous sommes associés à la mairie pour la fête de la Saint-Georges. Les enfants sont venus nombreux, tous déguisés, pour défiler dans les rues du village. BOB L'EPONGE, confectionné par notre équipe, a été brûlé en fin d'après-midi sous un gros orage.

**Nous avons terminé cette année scolaire avec la fête de l'école. Les enfants nous ont proposés un spectacle très réussi avec des chants et des danses.**

Nous avons offert un dictionnaire et une calculatrice aux élèves de CM2 pour leur entrée au collège. Différents jeux ont été mis en place pour le plus grand plaisir des enfants.

Durant cette année scolaire, nous avons financé différents projets : Les élèves de Maternelles, CP et CE1 sont partis une journée à Lyon et une journée à Moirans en Montagne au Musée du jouet. Les CE2, CM1 et CM2 sont partis une semaine à Giron pour découvrir la musique, les percussions corporelles et ont clôturé leur séjour par un très beau spectacle.

Nous vous remercions pour votre implication lors de nos différentes manifestations.



## Le troupeau de motards

Le troupeau de motards se porte bien encore cette année, pas moins de 65 membres, 46 motos et il faut noter l'arrivée de plusieurs jeunes d'à peine 25 ans, ce qui nous rajeunit le club un tantinet..... je pense que c'est une belle réussite

**Il faut préciser également que nous sommes fiers de compter parmi nous 10 pilotes féminines, et oui on a de la chance !!!!**

Une dizaine de balades ont été organisées tout au long de l'année dans notre magnifique région aux routes sinueuses, idéales pour les motards, ainsi qu'une sortie sur trois jours en Ardèche, sans oublier nos réunions du premier vendredi de chaque mois à laquelle nous nous retrouvons de plus en plus nombreux, en date celle

de novembre, 40 personnes étaient présentes à la fondue organisée par le club.

**Cette année, 4 membres du troupeau ont participé à plusieurs montées historiques (manifestation où se retrouvent les amoureux de vieilles bécanes)**

Pour Pâques c'est l'occasion pour nous de proposer notre tombola où vous pouvez gagner une superbe et délicieuse moto en chocolat des établissements Barnasson chocolatier à Oyonnax.

Notre fête du mois de juin a connu un réel succès malgré le temps qui nous a obligé à annuler un concert rock mais les visiteurs ont pu tout de même admirer un jeune, fils de l'un de nos adhérents à une démonstration de vélo de trial et là, chapeau bas car il est vraiment doué, il a d'ailleurs participé à plusieurs championnats, il nous a également gratifié d'un exploit : monter sur 9 palettes et croyez moi, ça fait haut !!!!!!!!!



Je vous communique aussi l'adresse de notre site où vous pourrez suivre la vie du club :

**<http://www.le-troupeau-de-motards.fr/>**

Pour nous, la saison se termine, il nous reste nos réunions mensuelles qui nous permettent de nous retrouver toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Le troupeau de motards vous souhaite une excellente fin d'année et tous nos bons vœux pour la nouvelle année.

Michel, le président.



## L'association RM Rallye Sport

L'association permet à RAQUIN Marine, pilote et GODET Sarah, copilote de financer les inscriptions aux rallyes et l'entretien de la voiture.

En 2014 l'association a proposé deux manifestations :

- le 28 février une vente de galettes cuites au four de cuvergnat
- le 10 octobre une soirée dansante savoyarde

Nous tenons à remercier toute les personnes qui ont participé à ces manifestations et qui nous ont permis de continuer à vivre notre passion. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine aux mêmes dates !

En résumé de notre première saison, nous avons effectué 4 rallyes le premier aux Vignes de Régnié avec une voiture de location et les trois suivants qui sont Matour, le Suran et la Noix de Grenoble avec notre 205.



En 2016 on a pour objectif de continuer à apprendre et progresser. Notre saison comprendra environ 6 rallyes en l'occurrence le rallye Ain Jura qui se déroule autour d'Oyonnax et le rallye du Suran qui passe à Corveissiat.



## MUSIKAR

Musikar est une école de musique associative dont le but est de proposer des cours collectifs d'éveil, d'initiation, de chants et d'instruments.

Nos cours se déroulent à Chavannes-sur-Suran, Corveissiat et Simandre-sur-Suran. Nous organisons aussi régulièrement des scènes ouvertes, comme cette année à Drom et à Grand-Corent. Cela nous permet d'avoir un rayonnement large sur le territoire. Nous tenons à remercier toutes ces municipalités pour l'aide qu'elles nous procurent en nous prêtant les salles nécessaires. Nous remercions également la CCTER ainsi que le Conseil Départemental pour leur soutien financier.

### Bilan 2014-2015 :

Les scènes ouvertes (le 29 novembre à Drom, le 24 janvier à Chavannes et le 4 avril à Grand-Corent) ont accueilli un grand nombre de personnes venues aussi bien pour jouer ou chanter que pour passer un moment convivial. Ces soirées sont importantes pour l'association et pour les élèves de l'école, elles permettent l'écoute, le partage et la découverte.

Les cinés-concerts : en partenariat avec Mélodie Nomade le 25 avril à Treffort et le 14 juin à Simandre. Deux belles soirées qui ont permis aux élèves de travailler le rapport son/image.

### L'année 2015-2016 :

Cette année encore environ 70 élèves sont inscrits à Musikar. Deux cours collectifs de pianos ont débuté à la rentrée.

Une nouveauté cette année : en plus des heures de cours hebdomadaires, les élèves de chants et d'instruments se retrouveront en petits groupes lors de 3 ou 5 samedis pour des moments de pratique collective.

Le projet 2015-2016 : en partenariat avec le collectif Ishtar, les élèves de Musikar expérimenteront un travail d'improvisation en ateliers à partir des partitions graphiques de Cornélius Cardew.

### Dates à retenir :

Scènes ouvertes : 5 décembre à Simandre, 13 février à Drom et 9 avril à Chavannes.

Concert de fin d'année autour du projet sur les partitions graphiques : le 21 mai à Corveissiat.

### Pour nous contacter :

Pierre Boissard (président) : 04-74-51-91-35

Gérald Chagnard (coordinateur pédagogique) : 09-75-81-72-60  
asso.musikar@gmail.com

+ d'infos sur : [www.musikar.fr](http://www.musikar.fr)

L'équipe de Musikar



## MEMENTO



### Ouverture de la Mairie au public

*nouveau !* mairie@corveissiat.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mardi de 17h à 19h

Les élus vous reçoivent :

- Lundi 9h -12h *Jean Louis Goyet et Pierre Curvat*
- Mardi 16h -19h *Sandrine Bouvier et Jonathan Gindre*
- Mercredi 16h -18h *Brigitte Morellet*
- Samedi 10h 12h *Brigitte Morellet*

### Les services communaux

Agence postale : Séverine Nicolas - 04 74 50 70 21

Ouverture du mardi au vendredi de 8h à 11h30 et samedi matin de 8h à 12h

Bibliothèque : Angèle Lebon et ses bénévoles – *nouveau !*  
bibliothèque@corveissiat.fr

### Déchèterie

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

Lundi de 14H à 17H  
Mercredi de 14H à 17H  
Samedi de 9H à 12H et 14H à 17H

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi de 14H à 17H  
Mercredi de 14H à 17H  
Vendredi de 12H à 15H  
Samedi de 9H à 12H et 14H à 18H

### Ramassage des ordures ménagères

Tous les mardis entre 3h et 8h. Sortir vos conteneurs le lundi soir à partir de 19h

PAV : Ramassage tous les 15 jours.

*Merci de laisser l'endroit propre !*

### Fuel : L'union fait la force !

La Mairie commande deux fois par an du fuel. Nous vous proposons de profiter d'un prix « groupement » en nous indiquant la quantité souhaitée ainsi quel type de fuel (ordinaire ou super).

Merci de vous signaler auprès d'Agnès en mairie  
04 74 50 70 54 ou mairie@corveissiat.fr

Dates limites pour vous inscrire : 10 janvier et 10 juillet

### Dons du sang !

23/02 de 10h00 à 12h30  
09/08 de 16h30 à 19h00  
22/11 de 16h30 à 19h00